Agro-industrie : feu vert au rachat de Soufflet Alimentaire par Avril

Publié le 24 juin 2022

Le 24 mai 2022, le groupe Avril a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition de la société Soufflet Alimentaire.

Après examen attentif de l'opération de rachat, l'Autorité a estimé que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence et a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 24 JUIN 2022

L'Autorité de la concurrence autorise le rachat de Soufflet Alimentaire par Avril

Lire le communiqué